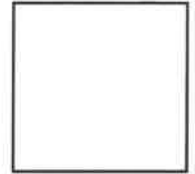




## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

2023-28



BD

Séance du 28/08/2023

L'an 2023 le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour :

Contre : 11

Abstentions : 1

### Etaient présents :

M. BACHER Bruno, Mme BOUCHON Céline, Mme DELORME Severine, M. DURANTON Bertrand, Mme GENIN Chantal, M. HUTHER Fabrice, M. JOURDAN Jérôme, M. QUEMIN Denis, M. SEIGLE Didier, M. SLACHETKA Emmanuel, M. THIVOLET Daniel

### Procuration(s) :

Mme BOUCHON Sylvie donne pouvoir à Mme GENIN Chantal

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

Mme BOUCHON Sylvie, Mme MATHIEU Emilie, Mme SCHULTZ Laurence

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. SLACHETKA Emmanuel

Date de convocation  
22/08/2023

### DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATION FAMILLE ET BENEVOLES EHPAD DE LA BARRE

Date d'affichage

./././...

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

Monsieur le Maire présente la demande de subvention déposées par l'association famille et bénévoles EHPAD de la Barre.

Monsieur le Maire souligne qu'aucun compte financier n'a été fourni avec la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, avec 11 voix contre et 1 abstention de M. Bruno BACHER,

**Décide de ne pas attribuer de subvention** à l'association famille et bénévoles EHPAD de la Barre.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Savas-Mépin

Le Maire, Bertrand DURANTON